

Arrêté n° 359 PR du 29 avril 2022 portant nomination des membres de la Polynésie française au comité de pilotage pour la mise en oeuvre de la coopération entre la Polynésie française et The Nature Conservancy

(NOR : DRM22503440AP-1)

Paru in extenso au journal officiel n°36 N du 06/05/2022 à la page 9673 dans la partie Présidence

Version en vigueur au 06/05/2022

Le Président de la Polynésie française,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 23-2018 APF/SG du 18 mai 2018 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 650 PR du 23 mai 2018 modifié portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu l'arrêté n° 657 PR du 23 mai 2018 modifié relatif aux attributions du ministre de la culture, de l'environnement, des ressources marines, en charge de l'artisanat ;
Vu la délibération n° 2021-132 APF du 9 décembre 2021 portant approbation de l'accord-cadre de coopération entre la Polynésie française et The Nature Conservancy ;
Vu la convention n° 9049 PR du 18 novembre 2021 portant accord de coopération entre la Polynésie française et The Nature Conservancy,

Arrête :

Article 1er

En application de l'article 4 de la convention n° 9049 PR du 18 novembre 2021, sont nommés membres du comité de pilotage pour la mise en œuvre de la coopération entre la Polynésie française et The Nature Conservancy :

- le président de la commission des ressources marines de l'assemblée de la Polynésie française ;
- la déléguée à la recherche ;
- le directeur des ressources marines.

Art. 2

Le ministre de la culture, de l'environnement, des ressources marines, en charge de l'artisanat, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 29 avril 2022.

Edouard FRITCH.